

A Saint Hilaire de Lavit, une intervention combinée de la SAFER et de la mairie a permis de trouver une solution d'installation en mobilisant du foncier.

Au départ, un Mas des Cévennes habité par un agriculteur à la retraite depuis longtemps. Ici, l'agriculteur transformait autrefois des châtaignes et vivait d'élevage. La Mas se trouvait en situation d'abandon foncier, les terres étaient peu entretenues, mais un potentiel agricole subsistait. Des bâtiments très typés, des prairies valorisables et une châtaigneraie qui pouvait être réhabilitée.

Au décès de cet agriculteur, le nombre conséquent d'héritiers a rendu difficile tout partage entre les ayants droits et les a conduits à vendre l'exploitation.

Fort heureusement, la SAFER a été informée très tôt de cette vente, dès les tout premiers jours. Elle est entrée en contact avec les héritiers et a entamé une négociation pour acquérir le bien. Parallèlement, la mairie s'est engagée très tôt dans le processus et a soutenu de son côté un projet d'installation. La relation Mairie/Safer a été très suivie, et une partie des héritiers souhaitaient eux aussi que se réalise une installation sur les terres de leur légataire.

La SAFER a pu acquérir le bien pour un prix raisonnable, avant que des spéculateurs ne fassent s'emballer le marché. Une mise en publicité pour vente a été réalisée, et quatre ou cinq projets ont été présentés, pour la plupart des caprins avec diversification en agrotourisme.

Parmi les candidats, Cyriaque Nou avait déposé un dossier avec deux autres couples. Cette candidature multiple étant notamment due au fait que le prix était trop élevé pour un seul candidat. Le bâti étant important, les deux autres couples ont constitué une SCI pour acquérir les bâtiments, ce qui leur a permis de réaliser trois logements, et Cyriaque a pu s'installer sur les terres.

Une telle opération a eu pour intérêt de permettre un projet agricole, l'installation de trois familles, la réhabilitation d'un mas, ce qui fait maintenant huit personnes avec des enfants qui vivent sur la commune.

Dans ce type d'opération, deux facteurs ont été déterminants :

- Un portage du foncier sur dix-huit mois, avec l'appui de la région
- L'installation de plusieurs couples avec une valorisation agricole des terres.

Pour que se mettent en œuvre de tels processus, la vitesse de circulation de l'information est primordiale. On voit aussi que des solutions sont plus faciles à trouver quand plusieurs opérateurs mettent ensemble leurs énergies. Il y a quand même eu 5 installations aidées par la SAFER en 2004 sur les Cévennes lozériennes.² à saint Etienne vallée française, une au Collet de Dèze, une à Cassagnas, et une à saint Privat de Vallongue, et sur des projets aussi variés que apiculture, ovin viande, caprin, agri-environnement...

Philippe Clément, SAFER LOZERE.